

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Rapporteur : Xavier PARIS**

**Objet : Affectation du Résultat 2023**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 avril, le Conseil d'Administration de l'EPIC TERRA OSTRA, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, salle des conférences sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 5 avril 2024

**Présents :**

- Xavier PARIS, Président de TERRA OSTRA
- Stephan PEY, Vice-président de TERRA OSTRA
- Sandra PEIGNON – conseillère municipale déléguée au tourisme
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au maire en charge des ports
- Corinne GAUTIEZ, conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Jean-Pierre PETIT, conseiller municipal
- Grégory DEBORD, Filière nautique
- Cyrille CARRERE, commerçant
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant

**Absents excusés :**

- Corine CAZADE – donne procuration à Corinne GAUTIEZ
- Olivier PAINCHAULT – donne procuration à Stephan PEY
- Kevin LANGLADE – donne procuration à Ludovic DUCOURAU
- Patrice ZUBIETA – donne procuration à Arnaud QUENOUILLE
- Michel CARRARA

Il est proposé au Conseil d'administration, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2023 de TERRA OSTRA, de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

**1. Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

Résultat de l'exercice	Déficit : 58 927,09 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent : 140 069,99 €
Résultat de clôture à affecter	Excédent : 81 142,90 €
Reste à réaliser de fonctionnement à reporter en N+1	/
Solde d'exécution	Excédent : 81 142,90 €

**2. Résultat réel de financement de la section d'investissement :**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent : 7 015,43 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent : 11 268,24 €
Résultat comptable cumulé	Excédent : 18 283,67 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	/
Recettes d'investissement restant à réaliser	/
Solde des restes à réaliser	/
Excédent réel de financement (ligne budgétaire R001)	18 283,67 €

**3. Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	0,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (ligne budgétaire R 002)	81 142,90 €

**Total** **81 142,90 €**

Accusé de réception en préfecture 033-493568307-20240425-DELIB5CA120424-DE Date de télétransmission : 25/04/2024 Date de réception préfecture : 25/04/2024
---

**4. Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Excédent reporté R002 = 81 142,90 €		Excédent reporté R001 = 18 283,67 €

En conséquence, je demande aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir approuver l'affectation du résultat du budget de TERRA OSTRAS de l'exercice 2023 tel que présenté ci-dessus.

**DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité**

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

**Xavier PARIS**  
Président de TERRA OSTRAS

